

<https://www.unsa-fp.org/?Augmenter-le-nombre-de-places-en-creeches-un-objectif-fort-de-l-UNSA>



Augmenter le nombre de places en crèches : un objectif fort de l'UNSA

- Action sociale -



Date de mise en ligne : jeudi 18 mai 2017

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

La délégation de l'UNSA Fonction Publique au Comité interministériel consultatif d'action sociale des administrations de l'État (CIAS) a de nouveau réaffirmé son objectif : augmenter l'offre de places en crèches, à l'occasion de la commission permanente (CP) qui s'est tenue le 17 mai 2017.

L'UNSA Fonction Publique oeuvre indéfectiblement afin de mettre en place l'accueil de tous les enfants, dans les meilleures conditions, ce qui participe à la conciliation vie privée et vie professionnelle des parents.

Pour le moment, les besoins sont loin d'être satisfaits : l'offre de 2 855 berceaux ne répond qu'à une infime partie des demandes. Cette situation va à l'encontre de l'égalité entre les femmes et les hommes. Ainsi des agents de la Fonction publique d'État et mères de famille ont pour seule option le temps partiel subi, voire l'interruption de leur vie professionnelle avec des conséquences sur leurs revenus immédiats ce qui obère les montants de leur retraite future.

Depuis le début de cette année, un groupe de travail dédié s'est réuni à trois reprises, pour étudier : de nouvelles modalités d'attribution, la mise en place d'un logiciel et de nouvelles règles de passation des marchés publics, dans le cadre d'un maillage territorial cohérent, tout en favorisant la transparence et l'équité de traitement.

La CP a permis à la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) de préciser une de ses priorités : renforcer le pilotage budgétaire. Cette priorité est compatible avec l'objectif principal de l'UNSA Fonction Publique qui, tout en promouvant le développement du parc de berceaux -qui devrait au moins offrir 4 000 places- approuve l'optimisation de l'utilisation des deniers publics.

Les nouvelles règles de passation des marchés publics relatives aux réservations de places en crèches et les suites à donner seront présentées dès la prochaine réunion plénière du CIAS, qui se tiendra le 4 juillet.

Pour l'UNSA Fonction Publique, développer et améliorer les conditions d'accueil des enfants et de vie des parents est un progrès pour tous.